

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement- RH

Affaire suivie par :
Sylvie FONTAINE
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4
Accès personnels à mobilité réduite :
26 rue ND des sept douleurs

**OBJET : Détachement des personnels enseignants
des 1^{er} et 2nd degrés, d'éducation et psychologues
de l'éducation nationale auprès d'une
administration ou d'un établissement public
relevant de la fonction publique d'Etat, territoriale
ou hospitalière, ou dans le monde associatif
- rentrée scolaire 2025 -**

Références : BO n°1 du 02/01/2025

Le BO n°1 du 02/01/2025 précise les conditions et procédures applicables au détachement des personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degrés auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif pour l'année scolaire 2025-2026.

Le dossier de demande de détachement doit obligatoirement être accompagné du formulaire joint au BO en annexe 1, dûment complété et signé.

Toute demande de premier détachement sera soumise à l'avis de Monsieur le DASEN.

Les personnels enseignants du premier degré de Vaucluse, candidats au détachement voudront bien avvertir le service du pôle 1^{er} degré par mail à l'adresse suivante :

ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr